5 centimes

La Petite Gironde

EDITION DU MATIN

5 centimes

47e ANNEE — N° 16.271

JOURNAL REPUBLICAIN REGIONAL

JEUDI 18 JANVIER 1917

A LOUVEMONT *(15 Décembre 1916)*

PAGES DE GLOIRE

Paris, 17 janvier. — A cent piques, mon cher, à cent piques au-dessus du 24!

Pourtant il s'y connait le lieutenant-colonel Richaud, et le 24, c'était le 24 octobre, la prise de Douaumont. Son régiment était cette fois-ci encore (puisqu'il n'est pas de fêtes à Verdun sans les zouaves et les tirailleurs) au centre de l'attaque, à l'extrême droite de cette division de Salins qui compte encore dans ses rangs les glorieux marsouins de Fleury et de Thiaumont, lesquels formaient l'aile gauche. Ces nobles régiments, il y en a déjà deux de décorés de la fourragère, brûlaient de se surpasser l'un l'autre et de se surpasser eux-mêmes. On voulait faire mieux que la dernière fois. Ce n'était pas facile, cependant on y réussit. Et d'abord le départ, le 15 décembre, à dix heures du matin.

Le lieutenant-colonel Regnier, du régiment colonial la clavicule cassée la veille par un éclat, avait tenu à rester pour voir ses marsouins sortir. Ils sortirent comme un seul homme chantant la «Marseillaise». Les tirailleurs du régiment du Foulon ne se tenaient pas de joie. En dépit des obus, deux grands diables de moricaux, appelés Hassen et Brahim, en avant de la vague, jetant leur fusil en l'air, les rattrappant à la volée, faisant de leur baïonnette des moulinets étourdissants, pris de la fureur de la poudre dans cette boue sans nom, dansaient, faisaient la fantasia. Cependant le fourrier Huberthal, des marsouins, condamne ce désordre :

«Hé! bon Dieu, la 9e, s'écrie-t-il comme à la manœuvre, voulez-vous garder l'alignement? Vous allez vous faire eng... par le capitaine»

Cinq minutes plus tard il était tué raide. Déjà on arrivait en trombe sur la position allemande. Hommes, obus, tout tombait du ciel à la fois, et alors, au milieu du tintamarre et de la fumée, ce furent un peu les scènes du jour de Douaumont et du ravin de la Dame.

Dans le flanc des collines, dans chacune de ces coupures qui entaillent le plateau et séparent les hauteurs, l'ennemi s'était creusé des camps, des étages, des sapes, des cavernes placés à l'angle mort et où la garnison attendait, sous l'orage, la fin de notre bombardement. Chacun de ces nids d'Allemands pouvait être un coupe-gorge, mais tout est enlevé d'un seul coup de filet; ce fut une rafle, une razzia; chacun pêche devant soi et ramène son lot de kamerades.

Ah! ils ne crânent plus, les soldats du kaiser. Où est le fier Barbare du début de la campagne? Un gradé se met à la porte pour donner l'alarme: «Assis, tous, voilà les Français!» Et toute une section de se faire prendre religieusement. La plupart filent doux, l'échine ronde se tirent prestement. Plusieurs offrent leurs services, indiquent l'abri de leurs officiers: «Le capitaine? par ici!» Ils aident même les tirailleurs à transporter leurs mitrailleuses. Bons petits kamerades!... Et tous, un large sourire répandu sur la face, ravis d'avoir tiré leur épingle du jeu, leur paquet sous le bras (car on est homme de précaution), tournent le dos éperdument à la plus grande Allemagne.

Les officiers, toutefois, font meilleure contenance. Au Helly, ces gamins de zouaves — ils inventent chaque fois un nouveau tour — courant sur le toit des abris, de cheminée en cheminée, en guise de cadeau de Noël, laissent tomber des grenades.

Soudain, un drame: fusillade, crépitement, fumée et, sur le seuil, revolver au poing un officier allemand ajuste le sous-lieutenant Costes. Celui-ci fait feu et abat son rival. Alors un second officier, déséquilibré, sans armes, apparaît à son tour et, d'un regard jugeant la situation, beau joueur, très pâle, sans un geste, le cadavre de l'autre étendu à ses pieds, comme s'il s'agissait pour lui désormais d'un spectacle: «Très beau, vos hommes!» dit-il à Costes, en amateur. Celui-là, c'est le gentleman, le professionnel.

Voici un autre cas: celui du désespéré. Dans un fond de sape, au cours de l'assaut, le capitaine Deranque, adjudant-major de coloniale, trouve un officier d'artillerie grièvement blessé au bras et à la jambe gauche. Il le fait panser et revient le soir dans la sape où il établit son P. C.

Le blessé gisait toujours là, mais avec une nouvelle blessure. Il avait, à coups de ciseaux essaye de se couper les veines. Il souffrait.

— La guerre est dure.

— A qui la faute? fait l'adjudant-major.

— L'empereur vous offrait la paix, gémit le blessé.

— La paix, quand vous serez dehors.

— Oh! nous nous en irons.

L'Allemand, informé que le régiment avait pris trente canons allemands, ne dit plus mot; cette fois il venait d'entrevoir le désastre.

Il ne faudrait pas croire que tout se passe sans peine. Ce ne fut pas comme le 24 octobre, où la première ligne enfoncée, on alla jusqu'à Douaumont sans tirer un coup de fusil. Cette fois, l'ennemi avait multiplié les lignes; il fallut les enlever une à une, se battre contre des mitrailleuses, marche difficile, pleine de surprise, où se donna carrière le génie du soldat.

Impossible de tout citer. Force est de choisir les épisodes.

Le tirailleur Saad ben Ali, fusilier mitrailleur, apercevant un groupe de mitrailleurs ennemis qui faisaient feu de deux pièces et qui bloquaient à gauche la progression des coloniaux, les tourne par la droite ouvre sur eux un feu rapide à 30 mètres, les disperse et rapporte les deux pièces pour trophées au lieutenant Ricard.

C'est encore l'adjudant Beaufrère, du 4e mixte, dont la décision a raison d'un fortin. Sa section, à vingt mètres de l'ouvrage, s'arrête, intimidée par ce morceau redoutable. Alors, Beaufrère, seul, un fusil à la main, s'élance sur le parapet, couche en joue l'officier et le somme de se rendre. Il y avait là 40 hommes et un lieutenant. Tout se rend à l'audace d'un seul.

Entre les plus beaux traits de la journée, il faut citer celui de l'adjudant Guyotte.

Guyotte, adjudant mitrailleur au 4e zouaves, se trouvait être du nombre des gradés en excédent. Le colonel avait décidé de le laisser au dépôt, mais Guyotte ne l'entend pas ainsi; il fait tant qu'à l'heure de l'attaque il se trouve au premier rang. Splendide, toujours en éclaireur à la crête de la première vague, pourchassant l'ennemi de ses rafales, il arrive avant tous sur l'objectif prescrit

Pendant une heure, sous la mitraille, il se maintient en poste avancé, scrutant le terrain, repérant les mitrailleuses ennemies que les siennes font taire une à une. Une seule continuait à tirer, par exemple, et elle était enragée celle-là. Ses servants avaient le diable au corps. Où se cachait-elle, la gueuse? Et l'adjudant, debout, fouille le terrain, la jumelle vissée aux sourcils, indifférent aux balles qui le prennent pour cible, aux prières de ses hommes. Enfin, un cri de triomphe: il la tenait, son affaire était claire. Et calme, ardent, précis, il se penche vers ses hommes, et leur commande un feu d'enfer, duel farouche de mitrailleuses. Guyotte, toujours debout, impassible, rectifie le tir. Brusquement il chancelle, il tombe. «J'y suis, fait-il, mais je l'ai eue.» Un flot de sang lui jaillit de la bouche. L'engin de meurtre s'était tu, mais la dernière balle touchait Guyotte en pleine poitrine. Ses hommes pleuraient. C'était un «as».

Et voici l'histoire du sergent Nourtier, du même 4e zouaves.

Près de la cote 378, la section de mitrailleuses de Nourtier est arrêtée par un fortin où quelques Allemands, armés également de mitrailleuses, font une résistance énergique. Suivi du caporal Suavet, Nourtier, ménager de son monde, s'embusque dans un trou d'obus avec une pièce et se met en devoir d'arroser le fortin; mais soudain, il change de méthode, attrape une musette de grenades et, rampant de trou en trou: «Combien êtes-vous là-dedans?» crie-t-il aux Allemands du fortin. «Tenez, partagez-vous ça», fait-il toujours gavroche, en lançant une première grenade, une autre, puis une autre, et dix Allemands, terrifiés, piteux, sortent en levant les bras, joyeux; Nourtier accourt au-devant de sa capture, une balle le frappe en plein cœur.

Ce qui suit ne se raconte plus; c'est le plus beau. Cinq jours, cinq nuits sous la mitraille, les pieds dans l'eau, sans abri, sans toit, à grelotter et à croupir dans la boue sanguinolente. La pluie, la neige, la grêle se mettent de la partie. On n'a plus pour se soutenir l'excitation du combat. A ces hommes qui ne tremblent pas, le froid arrache des larmes.

Vers la ferme des Chambrettes, la 13e compagnie de zouaves est cruellement importunée par la fontaine qui déborde, les pieds enflent. Le sous-lieutenant Lemaire, qui commande la compagnie, fiévreux, paralysé à demi demeure avec ses hommes. Les zouaves ne sont plus qu'une poignée. Boueux, hâves, de temps en temps, pour tirer, ils lavent leurs fusils pleins de fange à l'eau verdâtre d'un trou d'obus. Ce ne sont plus que des ombres de zouaves, mais ils sont là. Et telle est la gloire des vainqueurs de Douaumont qu'elle suffit à tenir en respect l'adversaire.

Enfin arrive la relève. Au poste de secours, on apporte sur un brancard le sergent Dominici. La gangrène; pour le dernier jour une blessure hideuse, la rotule arrachée, la jambe déchiquetée. Il plaisante, cet homme sanglant, épuisé par 160 heures de frimas et de tranchées, parle, fait le gracieux aide-le-major dans son pansement, trouve des traits d'esprit: Gardera-t-il sa quille? Pourra-t-il monter dans le métro? «J'avais toujours craint, ajoute-t-il, d'attraper ça dans le gosier.» (Ce Parisien a une voix charmante.) Bref, c'est l'inoubliable «Gaspard» de la rue de la Gaîté. Mais quand on l'emporte, après ces plaisanteries par lesquelles il s'étourdit, il demande soudain à son capitaine, sur le ton le plus sérieux: «Croyez-vous, mon capitaine, que je l'aie assez gagné, mon titre de Français!»

Un Discours du Président du Landtag

Genève, 17 janvier. — On mande de Berlin: «A l'ouverture de la séance du Landtag, le président a souhaité à l'Assemblée que la nouvelle année fût bénie et, si Dieu le veut, fût celle qui amènera la paix. Il a ajouté:

«Les hommes et les dirigeants ennemis ont donné, la semaine dernière, comme suite à l'invitation du président Wilson en faveur des négociations de paix, une réponse aussi révoltante que celle qu'ils avaient donnée à notre Note. Ils exposent des conditions de paix si inouïes et parlent un langage si insolent, que notre réponse sera communiquée bientôt clairement à MM. Lloyd George et Briand par nos grands chefs d'armée et nos magnifiques troupes, et surtout par nos braves marins.

»Ainsi se sont envolées les belles espérances de paix qu'il y a un mois encore nourrissait le monde, et, certainement aussi, de nombreux citoyens dans les rangs des ennemis; mais le refus hautain et orgueilleux de l'ennemi à de sincères propositions de paix a eu pour nous dans tous les cas un gros avantage. Nous sommes maintenant parfaitement fixés sur les buts de guerre de l'ennemi. Aujourd'hui tout le monde sait, les neutres comme les alliés, et avant tout notre peuple, dans quel but la guerre actuelle est menée par le peuple allemand. Il ne s'agit pas moins de son anéantissement et de savoir si nous pourrons encore jouir de notre indépendance nationale et économique dans le monde, ou si, avec de nombreux autres peuples de la terre, nous ne serons plus que le jouet sans volonté de la domination mondiale anglaise.

»Aujourd'hui, la guerre terrible n'est plus faite que dans ce but, car c'est là ce que signifient avant tout les exigences toujours renouvelées sur la destruction complète du prétendu militarisme allemand, savoir l'anéantissement de notre puissance militaire et économique, et par là notre subordination militaire et économique à un autre État plus fort.

»Maintenant que cette simple constatation est faite par tout notre peuple jusque dans la plus humble chaumière, grâce aux déclarations de nos ennemis, cette constatation donnera à tous, comme l'empereur l'a dit, une volonté d'airain qui ne reculera devant aucun sacrifice de biens ou de vies, devant aucun effort ni renoncement, quelque grave soit-il, pour maintenir l'indépendance nationale parmi les peuples de la terre.

»Nos propositions de paix étaient sincères et bien intentionnées, comme le prouve la lettre de l'empereur au chancelier qui vient d'être publiée, mais autant ces propositions étaient sincères, autant le combat va devenir décidé et inflexible. Aujourd'hui, nous n'avons plus à parler de paix. Nous ne devons plus avoir qu'un seul but: la victoire complète et indiscutable sur tous nos ennemis. Maintenant, il ne reste plus qu'à combattre jusqu'à ce que les autres demandent la paix. Quand cela arrivera, Dieu seul le sait, mais nous tiendrons. Dieu ne refusera pas la victoire à notre cause bonne et juste. En m'exprimant ainsi, je crois exprimer votre opinion à tous et la ferme confiance de la représentation populaire de la Prusse.» (Vifs applaudissements sur tous les bancs.)

L'Italie peut augmenter son Effort

Milan, 17 janvier. — On lit dans le «Corriere della Sera», le journal italien qui a le plus fort tirage:

«Nous avons pu retarder jusqu'à présent l'appel de nos classes anciennes; la réserve d'hommes de notre pays est presque intacte; il convient de l'utiliser, chacun doit être à la place où il peut le plus efficacement servir le pays.

La Neige

Paris, 17 janvier (midi). — Depuis une heure, ce matin, la neige tombe sans discontinuer sur la région parisienne.

Tarbes, 17 janvier. — La neige est tombée abondamment dans les Hautes-Pyrénées, causant la rupture de nombreux fils télégraphiques et câbles de transports d'énergie.

Une Nouvelle Note de M. Wilson en perspective

Amsterdam, 17 janvier. — Un radiotélégramme envoyé des Etats-Unis à la «Gazette de Cologne» confirme que M. Wilson prépare une nouvelle Note aux belligérants, afin de pouvoir se rendre compte si la paix est possible. Le correspondant du journal allemand juge utile d'ajouter que l'attitude de l'Allemagne est considérée comme correcte.

On ne pense pas, affirme-t-il, que la réponse de l'Entente ferme la porte aux négociations, comme l'aurait fait une réponse directement adressée aux puissances centrales. En tout état de cause, M. Wilson serait résolu à ne pas laisser tomber les pourparlers. Il peut très bien ne pas envoyer directement cette réponse à Berlin, mais trouver une méthode pour obtenir un exposé réciproque des conditions de paix.

Feront-ils enfin connaître leurs Conditions de Paix?

Washington, 17 janvier. — M. Zimmermann, ministre des affaires étrangères allemand, vient de déclarer au correspondant de l'«Associated Press» que l'Allemagne considérerait la réponse de l'Entente comme fermant la porte à une paix éventuelle et qu'elle avait rendu impossible à l'Allemagne toutes autres démarches pour mettre fin à la guerre. Les empires centraux, en effet, ne peuvent pas faire connaître leurs conditions extrêmement modérées avant la réunion de la Conférence pour la paix.

Toutefois, les effets de cette déclaration sont atténués par cette réserve que, si l'Allemagne ne peut pas rendre publiques ses conditions de paix, elle pourrait être entraînée à les faire connaître si M. Wilson en faisait la demande. On considère que par un appel direct M. Wilson doit demander à l'Allemagne de suivre l'exemple des alliés et de montrer ses cartes.

Importante Conférence à Berlin

Zurich, 17 janvier. — La commission des affaires étrangères du Conseil fédéral s'est réunie aujourd'hui à Berlin avec la participation de tous les présidents du conseil des Etats confédérés, ainsi que de MM. de Bethmann-Hollweg et Zimmermann. La commission a entendu les déclarations du chancelier et a pris position relativement à la réponse de l'Entente à la Note des puissances centrales et à celle du président Wilson. Elle a traité ensuite la question de la convocation du Reichstag, qui aura lieu au plus tard dans les premiers jours de février.

SUR MER

Un Sous-Marin français coule un Navire autrichien

Rome, 17 janvier. — Le ministre italien de la marine communique la note suivante:

«Dans la matinée du 14 janvier, près des îles Dalmates, un navire autrichien a été torpillé et coulé par un sous-marin français attaché à nos forces navales. Le sous-marin a été attaqué sans résultat par un avion autrichien.»

Note. — Il est vraisemblable qu'il s'agit là du navire «Zagrele», dont une dépêche de source autrichienne nous a annoncé hier la destruction.

Toutefois, le fait que le torpillage est l'objet d'un communiqué du ministère de la marine italienne, autorise à croire que le bâtiment dont il s'agit est un navire de guerre autrichien ou tout au moins un navire servant aux opérations militaires.

Le Japon sanctionnerait l'Armement des Navires marchands

Tokio, 17 janvier. — Le Japon aurait l'intention de sanctionner l'armement des navires marchands faisant le trafic avec l'Europe.

Réponse de la Grèce à la Nouvelle Note de l'Entente

Constantin cède une fois de plus

Paris, 17 janvier. — Les représentants des puissances de l'Entente avaient adressé à la date du 13 janvier au gouvernement grec une nouvelle Note conçue dans les termes suivants:

Les ministres de France, d'Italie, de Russie et le chargé d'affaires de la Grande-Bretagne ayant communiqué à leur gouvernement la Note responsive du gouvernement hellénique en date du 28 décembre 1916/10 janvier 1917, ont reçu l'ordre de faire connaître au gouvernement royal que, tout en prenant acte de son adhésion aux mesures militaires réclamées par leur Note du 6 janvier (nouveau style), les gouvernements alliés ne sauraient accepter cette réponse en ce qui concerne certaines des demandes formulées dans leur Note du 31 décembre (nouveau style) avant que ladite réponse ait été précisée sur certains points de la manière suivante:

1. Bien que les gouvernements alliés aient pris l'engagement de rendre les contrôles aussi peu gênants que possible, ils ne sauraient admettre de la part du gouvernement grec aucune restriction de nature à en compromettre l'efficacité;

2. Les gouvernements alliés insistent sur l'exécution immédiate et sans condition de la promesse de mise en liberté de toutes les personnes détenues pour des motifs politiques;

3. En raison du caractère spécial de l'enquête prévue au paragraphe 3 de la Note du 18/31 décembre dernier, les gouvernements alliés ne peuvent s'engager à ce que les indemnités à allouer à la suite de cette enquête soient fixées d'après les dispositions de la Déclaration grecque.

Le blocus ne pourra être levé qu'après acceptation précise et formelle de ce qui précède ainsi que de toutes les autres demandes des puissances alliées et en outre lorsque les conditions d'exécution indiquées dans la Note du 26 décembre 1916/8 janvier 1917 auront été remplies.

Le gouvernement grec vient d'adresser à cette communication la réponse dont voici le texte:

En réponse à la communication en date du 31 décembre 1916/13 janvier 1917, que Leurs Excellences MM. les ministres de France, Italie, Russie, ainsi que M. le chargé d'affaires de Grande-Bretagne, viennent de lui adresser, le gouvernement déclare qu'il n'entendait pas apporter des restrictions à l'acceptation des demandes formulées par les puissances dans leurs Notes du 18/31 décembre 1916 dernier et 26 décembre 1916/8 janvier 1917.

Il adhère donc aux précisions énoncées par les numéros 1 et 3 du 31 décembre 1916/13 janvier 1917 et accepte également le contenu du numéro 2, soit l'exécution immédiate et sans condition de la promesse de mise en liberté de toutes les personnes détenues pour des motifs politiques.

Le gouvernement royal prend acte des déclarations des gouvernements alliés sur la levée du blocus contenues dans la Note du 26 décembre 1916/8 janvier 1917 et réitérées dans celle du 31 décembre 1916/13 janvier 1917.

L'OPINION PUBLIQUE A ATHENES

Paris, 17 janvier. — A Athènes se produit une évolution du sentiment public. Le parti royaliste, qui nous était entièrement hostile, il y a quinze jours, tend à se diviser en deux fractions, dont l'une, la moins nombreuse, est composée de germanophiles impénitents, tandis que l'autre déclare publiquement avoir été trompée par les conseillers de la Couronne, et vouloir se rallier à une politique de neutralité bienveillante envers l'Entente. Ces symptômes, joints à la continuation du blocus, permettent de supposer que l'influence allemande est en décroissance en Grèce.

LE GOUVERNEMENT D'ATHENES RELACHE LES VENIZELISTES INCARCERES

Milan, 17 janvier. — Le «Journal officiel» d'Athènes a publié le décret royal pour la libération des détenus venizelistes.

Réponse des Alliés à la Suisse et aux États scandinaves

Paris, 17 janvier. — Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, a reçu successivement aujourd'hui le ministre de Suisse et les ministres de Suède, du Danemark et de Norvège. Il a remis à chacun d'eux la réponse des gouvernements alliés aux communications qui leur avaient été adressées par le gouvernement de la Confédération helvétique le 22 décembre 1916, et par les gouvernements scandinaves le 29 décembre 1916.

Réponse à la Suisse

Texte de la réponse remise à M. Lardy:

Les gouvernements alliés ont reçu la Note du 22 décembre 1916 par laquelle le gouvernement fédéral, se référant à la Note adressée le 18 du même mois aux puissances belligérantes par le président Wilson, exprimait le désir d'appuyer auprès d'eux l'initiative du président des Etats-Unis et, dans son désir de voir la paix restaurée, se déclarait prêt à travailler à rapprocher les nations en guerre et à jeter les fondements d'une collaboration féconde entre les peuples. Le monde entier connaît les efforts que la Suisse a généreusement poursuivis en vue de soulager les souffrances des internés, des grands blessés et des évacués, auxquels les soins les plus dévoués n'ont cessé d'être prodigués. Aussi, les gouvernements alliés rendent-ils hommage aux sentiments et aux intentions dont témoigne la communication du gouvernement fédéral. Leur attitude a été clairement définie dans la réponse qu'ils ont adressée le 10 de ce mois au président Wilson. Le gouvernement fédéral s'étant référé aux propositions américaines, les gouvernements alliés ont l'honneur de lui communiquer ci-joint le texte de leur réponse. Il voudra bien trouver dans ce document, accompagné de la Note du gouvernement belge, l'exposé des raisons par lesquelles les gouvernements alliés estiment qu'il ne leur est pas possible de répondre au vœu auquel la Suisse s'est associée.

Réponse aux Etats scandinaves

Texte des réponses identiques remises au comte Gyldenstorp, à M. Bernhoft et au baron de Wedel Jarsberg:

Les gouvernements alliés ont reçu la Note du 29 décembre 1916 par laquelle le gouvernement royal de Suède, invoquant ses devoirs envers son propre peuple et envers l'humanité, a tenu à affirmer sa sympathie pour les propositions des Etats-Unis en vue du rétablissement de la paix et pour tous les efforts qui pourraient y contribuer. L'initiative du président Wilson a amené les gouvernements alliés à définir leur attitude dans une Note qu'ils ont adressée, avec une Note du gouvernement belge, le 10 de ce mois, au président des Etats-Unis, et dans laquelle le gouvernement royal trouvera l'exposé des raisons pour lesquelles les alliés estiment qu'il n'est pas possible de répondre aux vœux auxquels la Suède s'est associée.

Paris, 17 janvier 1917.

Heureux Coups de Main des Anglais

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 17 Janvier (14 heures)

Dans la REGION DE LA SOMME, nous avons repoussé, dans la soirée, des détachements ennemis qui tentaient de pénétrer dans nos lignes à l'est de CLERY et au sud de BIACHES, à la suite du bombardement signalé hier.

AUX EPARGES, à la faveur de l'explosion d'une mine, les Allemands ont lancé une petite attaque qui a été rejetée après un vif corps-à-corps.

Sur les HAUTS DE MEUSE et en FORET D'APREMONT, nos patrouilles ont pénétré en plusieurs points dans les lignes ennemies.

Nuit calme sur le reste du front.

Du 17 Janvier (23 heures)

Activité normale d'artillerie et d'engins de tranchées sur tout le front.

COMMUNIQUÉ ANGLAIS

Du 17 Janvier (22 heures)

Ce matin, à la suite d'un violent bombardement, nous avons occupé une série de postes ennemis au nord de Beaucourt-sur-Ancre.

La totalité de nos objectifs a été enlevée sur un front d'environ 600 mètres, au prix de pertes légères.

L'opération nous met en possession d'observatoires beaucoup plus avantageux de ce secteur. Une contre-attaque a été brisée cette après-midi par nos tirs de barrage, avec de fortes pertes pour l'ennemi. Nous achevons de nous consolider sur le terrain conquis. Des coups de main d'une certaine importance ont été effectués avec succès, hier et aujourd'hui, dans la région de l'Ancre.

A la fin de l'après midi d'hier, nous avons pénétré, sous la protection d'un violent bombardement, dans les tranchées allemandes au sud de la cité de Canonne, ouest de Lens. Nos troupes ont pénétré jusqu'aux tranchées de soutien, ont jeté des grenades dans les abris et ont fait subir de nombreuses pertes à l'ennemi. Les nôtres sont très légères.

Nous avons fait exploser une mine avec succès au cours de cette opération.

Les Canadiens ont exécuté, ce matin, un autre coup de main très réussi, au nord-est de la cité de Canonne. Leurs détachements ont pénétré dans les tranchées allemandes sur un front d'environ SEPT CENTS METRES ET SE SONT AVANCES JUSQU'A ENVIRON 300 METRES, ATTEIGNANT LA DEUXIEME LIGNE ENNEMIE. L'adversaire a, cette fois encore, subi de fortes pertes. Tous ses abris ont été entièrement détruits. CENT PRISONNIERS, DONT UN OFFICIER, DEUX MITRAILLEUSES ET UN MORTIER DE TRANCHEES SONT RESTES ENTRE NOS MAINS. L'artillerie et les mitrailleuses ont soutenu très efficacement l'infanterie et nos pertes sont légères.

L'artillerie a continué à montrer, de part et d'autre, une certaine activité en différents points du front.

Sur le Front roumain

L'Ennemi n'avance plus en Roumanie

Paris, 17 janvier. — Des nouvelles satisfaisantes continuent à arriver de Pétrograd concernant la situation sur le front roumain. Que ce soit par suite de conditions météorologiques ou de la résistance plus vigoureuse de nos alliés, les troupes ennemies ne peuvent plus avancer vers l'est, et cela pour la première fois depuis le 14 novembre. L'adversaire piétine visiblement, et s'il est vrai, comme on semble nous le dire, qu'il ait allégé son front de Roumanie par des prélèvements destinés à d'autres fronts, cette manière d'agir ne semble pas, jusqu'à présent, lui être profitable.

En tout cas, Mackensen, qui met d'ordinaire tant d'audace et d'activité à poursuivre tout avantage conquis, continue à manifester une grande hésitation. Plus le maréchal allemand se rapproche du Sereth, plus sa tâche devient difficile.

Il existe des raisons de penser que la situation des alliés est généralement de beaucoup meilleure qu'elle ne l'était au milieu de décembre dernier, et que les difficultés de l'ennemi augmenteront sensiblement. La constatation de ce fait, jointe à l'impuissance de nos ennemis plus au nord, est faite pour autoriser les meilleurs espoirs.

Les Embarras de Charles

Zurich, 17 janvier. — Les nouvelles qui parviennent de Vienne montrent que l'empereur Charles Ier s'efforce, sans grand succès d'ailleurs, de résoudre les problèmes difficiles et compliqués dont il a hérité de feu François-Joseph.

Il est à peine probable que le nouveau souverain réussisse à conjurer la crise qui menace le nouveau ministère autrichien. M. Clam Martinic ne pourra, en effet, se maintenir au pouvoir qu'à la condition expresse d'accorder des droits équivalents aux Polonais de Galicie et aux Tchèques de Bohême; le système de compensation qui pourrait satisfaire tout le monde est encore à établir.

En attendant, Charles Ier multiplie ses audiences. Il a reçu hier successivement le baron Burian, le baron Macchio, le comte Forgach et le comte Flotow. Il a annoncé sa ferme intention de rouvrir le Parlement vers le 15 mars, à l'occasion de la prestation du serment.

LA RÉVISION des Exemptés et Réformés

Le nouveau projet du général Lyautey, qui a été élaboré par M. René Besnard, sera soumis cette semaine à la Chambre. Il décidera que seuls seront soumis à une visite nouvelle les exemptés et réformés de l'active, de la réserve et de la territoriale. Il exemptera de la visite, ainsi que nous l'avons dit, les R. A. T., les réformés n. 1 et les réformés n. 2 pour blessures de guerre.

Les engagés spéciaux dont l'engagement est postérieur au 23 novembre 1916, date du dépôt du précédent projet, seront visités.

Programme maximum

Paris, 17 janvier. — Nous croyons savoir que le projet gouvernemental, tel qu'il est présenté, doit être avant tout considéré comme un projet servant de base de discussion, autrement dit, ce ne serait qu'un maximum et non un minimum. Et le Parlement, qui, notamment par la voie de la commission de l'armée, s'est montré si opposé à un système de visite et de récupération opposé aux intérêts généraux du pays, amenderait donc très largement le projet gouvernemental, dont la discussion apparaît comme devant être très laborieuse.

Mort de l'Aviateur Delorme

Paris, 17 janvier. — Le sous-lieutenant aviateur André-Jean Delorme, qui, eut, pour la seconde fois, les honneurs du Communqué, le 8 janvier dernier, ayant abattu son cinquième avion boche, vient de mourir victime de son audacieux courage. C'est dimanche dernier, tandis que l'aviateur Delorme prenait part à des exercices de tir sur un champ spécial de manœuvre, où les avions s'exercent au tir à la cible, que le terrible accident eut lieu. Particulièrement adroit dans ce genre d'exercice, dilettante même du tir à la cible, notre bombardier cherchait à réaliser les coups les plus extraordinaires.

Dimanche, sur son avion, il essayait d'atteindre une cible particulièrement difficile, quand, au cours de cette opération, l'avion descendit si près du sol, que l'aviateur dut tenter une manœuvre rapide pour le redresser et reprendre de l'espace. Hélas! la queue de l'oiseau toucha terre, et l'appareil capota. Lorsqu'on releva le sous-lieutenant Delorme, il avait cessé de vivre. Il fut inhumé lundi dans un cimetière des environs de Châlons.

Dépêches de la Nuit

EN ALLEMAGNE

De Graves Troubles ont eu lieu à Cologne

Genève, 17 janvier. — *Une information venue de Bâle affirme que les voyageurs arrivés récemment de Cologne disent que la gare de cette ville est fermée depuis trois jours.*

On ne laisse plus pénétrer qui que ce soit dans la cité rhénane, même avec des passeports ou des laissez-passer.

La raison de toutes ces mesures de rigueur est fournie par ce fait que de graves troubles ont éclaté et que la troupe a dû intervenir.

La Ration du Soldat réduite

Amsterdam, 17 janvier. — En raison de la diminution du stock de vivres, la ration quotidienne des soldats allemands en campagne vient d'être ainsi fixée: riz ou légumes, 125 grammes; pommes de terre, 300 grammes; fruits, 125 grammes; café, 15 grammes; produit remplaçant le beurre, 6 grammes; gras ou porc, 55 grammes. Les soldats recevront, en outre, par mois 200 grammes de fromage, un demi-litre de sirop, et, par les temps très froids, un litre d'alcool.

Le Kaiser protecteur des Cathédrales!

Amsterdam, 17 janvier. — Le journal catholique «Kœlnische Volkszeitung» est autorisé à publier la déclaration suivante, émanant d'une autorité compétente:

Le cardinal Hartmann a demandé une audience à l'empereur d'Allemagne et lui a remis une lettre du Saint Père invitant l'Allemagne à faire son possible pour que les cathédrales pussent être protégées contre les intempéries et que les dégâts qu'elles ont subis pussent être réparés.

Dans sa réponse au Saint Père, l'empereur d'Allemagne déclare qu'il s'efforce d'épargner les horreurs de la guerre aux lieux vénérables consacrés au culte religieux, ainsi qu'aux monuments artistiques, qu'il considère comme étant la propriété commune de toute l'humanité.

L'empereur ajoute que l'Allemagne est prête à faire tout ce qui dépend d'elle pour que les cathédrales puissent être protégées contre les intempéries. Il suggère les conditions dans lesquelles les réparations pourraient y être exécutées sans servir de prétexte à des mesures militaires ou à des fins de guerre.

Le Budget prussien de 1917

En déposant le budget prussien de 1917, le ministre des finances, docteur Lentze, a dit notamment:

«Le budget de la Prusse pour 1917 se boucle par un total de dépenses de 6 milliards 160 millions 765,721 marks. L'autorisation d'émettre des bons de Trésor sera portée de 3 milliards pour l'année dernière à 5 milliards.

»Contrairement aux deux premières années de la guerre, le projet du budget, pour cette année, a été établi sur une base véritable de recettes et de dépenses. On a prévu pour les chemins de fer de l'Etat un bénéfice de 1 milliard 200 millions de marks. Les impôts directs laissent prévoir pour 1916 une augmentation qui dépassera les prévisions d'environ 60 millions.

»Les allocations spéciales de la guerre, augmentées à partir du 1er février, sont étendues à tous les employés ayant un traitement inférieur à 4.500 marks. Les sommes payées pour les dommages en Prusse orientale jusqu'au 1er décembre 1916 se sont élevées à 100 millions de marks.

»Il est certain que ceux qui n'ont que des ressources restreintes, et peut-être une famille nombreuse, ont de lourds soucis. Mais, quelle importance a l'intérêt de l'individu en comparaison avec l'avenir de tout notre peuple!

»Nos ennemis font gravement erreur s'ils espèrent pouvoir nous vaincre par le blocus. Personne en Allemagne ne meurt de faim malgré le blocus. Des mesures ont été prises pour cela. Le renchérissement et le manque de vivres sont, sous bien des rapports, plus graves chez nos ennemis que chez nous. Nous allons au-devant de mois difciles. Nous allons avoir à livrer de durs combats. Nous aurons à consentir encore de lourds sacrifices en vies, biens et renoncements. Nous ne les refuserons pas. Notre espérance et l'assurance dans l'avenir restent inébranlables comme un roc.»

Les Nouvelles d'après l'Ennemi

Genève, 17 janvier. — Le communiqué allemand s'exprime ainsi:

THEATRE ORIENTAL

Front Léopold de Bavière. — Dans l'après-midi, après une violente préparation d'artillerie, les Russes ont attaqué nos positions au sud de Smorgon. Ils ont été repoussés. L'ennemi, qui avait pénétré dans notre position sur un front étroit, en a été rejeté et la position est entièrement restée entre nos mains. De nombreux cadavres russes couvrent le champ de bataille. Pendant la nuit, des détachements de reconnaissance qui s'avançaient en plusieurs points contre nos lignes ont été repoussés.

Front archiduc Joseph. — Dans les Carpathes orientales, des troupes d'attaque, composées de chasseurs allemands, ont pris sur le Coman (au nord de la Bistritza Dorée), plusieurs prisonniers russes et une mitrailleuse dans les tranchées ennemies.

Entre les vallées du Casinu et de la Susita, les Russes et les Roumains ont continué à attaquer avec acharnement les positions des hauteurs qui leur avaient été arrachées dans les derniers combats. L'ennemi a réussi à prendre pied sur un sommet. Sur tous les autres points il a été repoussé après avoir éprouvé des pertes sanglantes.

Groupe d'armées Mackensen. — Dans la dépression marécageuse entre Braila et Galatz, des positions turques avancées près de Vadeni ont dû être reportées sur la ligne de protection principale, conformément aux ordres reçus, en raison de la supériorité numérique de l'adversaire. Près de la Buerta, des détachements russes qui s'avançaient ont été arrêtés par notre artillerie.

LES TORPILLAGES

Londres, 17 janvier (communiqué de l'amirauté anglaise). — On avait, depuis quelque temps, la présomption que les bâtiments anglais et français suivants, dont l'absence était signalée depuis longtemps de leur port d'attache, avaient été coulés par un corsaire allemand:

Les vapeurs anglais «Dramatist», «Radnorshire», «Menich», «Netherbyhall», «Mount», «Temple» et «King-George»; les vapeurs français «Georgie» et «Voltaire»; les voiliers français «Nantes» et «Asnières».

Des informations définitives ont été reçues de Pernambuc, confirmant la nouvelle ci-dessus. Dans la soirée du 15 janvier, le vapeur japonais «Hudson-Maru» est arrivé au large de Pernambuc, ayant à son bord les capitaines et 237 hommes des équipages de quelques-uns des bâtiments coulés entre le 12 décembre et le 12 janvier.

De plus, le vapeur «Saint-Théodore» a été capturé et un équipage de prise placé à son bord. Le vapeur «Yarrowdale» a été également capturé, mais a été relâché ensuite avec 400 hommes des équipages d'autres bâtiments coulés qui devaient être débarqués.

On est jusqu'ici sans nouvelles de ceux-ci.

Londres, 17 janvier. — Des commentaires des journaux il ressort que les pertes de navires français et anglais coulés signalés par le communiqué de l'amirauté seraient dues à des navires allemands armés et maquillés en vaisseaux marchands.

On se rappelle qu'un communiqué de l'amirauté britannique en date du 8 décembre avait signalé dans le nord de l'Atlantique la présence d'un bâtiment de ce genre.

En Autriche

LES DEPOTS DE VIVRES EPUISES

Londres, 17 janvier. — D'après des dépêches de Rome, des rapports venus de Vienne annoncent que la situation intérieure de l'Autriche-Hongrie est devenue alarmante. Les dépôts alimentaires municipaux sont épuisés; la détresse à Vienne est générale, et on redoute des grèves dans les services publics.

FRONT RUSSO-ROUMAIN

Echecs ennemis dans quatre secteurs

Pétrograd, 17 janvier.

Front roumain

*Dans la région du chemin de fer BISTRAG-KIMPOLUNG, l

A LA CHAMBRE

La séance est ouverte à 3 h. 30, sous la présidence de M. Monestier, vice-président.

Le Décret sur l'Affrètement

M. Tissier (Vaucluse) pose une question au ministre des travaux publics et des transports au sujet de l'interdiction d'importer ou d'exporter au moyen de l'affrètement sans autorisation et sans indication des matières transportées. Comment fera-t-on pour empêcher les neutres d'importer sur leurs propres bateaux. La mesure prescrite est donc inefficace et constitue une gêne pour le commerce et la navigation.

Ce décret, dit-il, tel qu'il est, produit l'arrêt d'une partie du commerce français. Vous ne pourrez même pas empêcher ainsi l'élévation des frets.

M. Herriot, ministre des travaux publics et des transports, répond :

Le déficit des arrivages du charbon est dû au ralentissement des importations, conséquence de la hausse des frets. Le décret a été pris pour remédier à cette situation et parvenir au régime de la taxation du fret préconisé par les Anglais, notamment par M. Bonar Law, que j'ai vu récemment à Londres.

Dans ce voyage, le ministre a contresigné l'organisation d'un bureau des frets interalliés.

Les affrètements, dit-il, seront faits à Londres par les soins du bureau interallié, qui fixera non pas un cours immuable mais le cours officiel du fret. Les Anglais se sont montrés très libéraux dans la quantité du tonnage accordé à la France. (Applaudissements.)

Ce régime est celui qui, dans les circonstances actuelles, vu les grands périls de la navigation, assurera aux alliés le maximum de fret. Il faut que les importateurs fassent un sacrifice à la défense nationale.

Sur une réplique de **M. Tissier**, **M. Herriot** ajoute que le gouvernement se préoccupe de l'importation du charbon américain et donnera des autorisations lorsqu'il y aura des frets sérieux mis à notre disposition. Les mesures prises seront dans l'ensemble favorables au commerce français et ne gêneront que les spéculateurs.

La question est close.

Pour le Vote rapide des Lois

La commission du règlement proposait une proposition de résolution instituant une procédure exceptionnelle pour l'examen et le vote des projets de loi urgents qui intéressent la défense nationale pendant la durée de la guerre. Cette proposition, qui institue une procédure très rapide et limite le nombre des orateurs au rapporteur de la commission et à un orateur de l'opposition, qui fait discuter les amendements en commission, qui limite à cinq minutes les explications de vote, est votée sans discussion à l'unanimité.

Les Permissions agricoles

M. Cosnier (Indre) développe une proposition de résolution invitant le gouvernement à accorder deux permissions de vingt jours aux cultivateurs mobilisés dans la zone de l'intérieur et dans les services de l'arrière de la zone des armées pour les travaux de labour et d'ensemencement.

Après de longues considérations sur la crise agricole, M. Cosnier demande que la permission de treize jours annoncée par la circulaire ministérielle soit jointe à la permission régulière de sept jours pour les travaux urgents. Il faut que cette faculté devienne un droit pour les cultivateurs.

M. Bouveri : Les commandants de dépôt n'en font qu'à leur tête, sans tenir compte des circulaires ministérielles.

M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat à la guerre : Chiez-moi des faits, et vous verrez si nous nous faisons obéir. (Très bien !)

Contrairement à ce que prétend M. Cosnier, M. René Besnard ajoute que les récentes circulaires ont augmenté le nombre des permissions pour les vieilles classes.

M. René Besnard indique comment les permissions de détente sont combinées avec les permissions agricoles, non seulement pour les vieilles classes, mais pour toutes les autres. Le régime nouveau est qu'il y a ce droit à la permission pour les quatre plus vieilles classes et faculté pour les autres.

M. Besnard compte sur la collaboration du ministère de l'agriculture et de ses collègues du Parlement pour faciliter sa tâche, et, dans ces conditions, il prie M. Cosnier de retirer son projet de résolution.

A l'appui de ses dires, il lit la circulaire du général Lyautey ordonnant la mobilisation des agriculteurs des classes 1888 et 1889 sur le front à la G. V. C. et dans l'intérieur.

M. René Besnard, à qui de nombreuses observations sont présentées, conclut en disant que cette circulaire sera l'objet des modifications de détail nécessitées par l'application. (Applaudissements.)

La proposition de résolution Cosnier-Patureau-Baronnet est votée à mains levées, ainsi que l'amendement Lefas (permissions aux pères de cinq enfants).

La séance est levée à 7 heures.

Prochaine séance demain, à 3 heures.

A la Commission de l'Armée

Paris, 17 janvier. — La commission de l'armée, réunie sous la présidence de M. Maginot, a déterminé les conditions dans lesquelles, d'accord avec le ministre de la guerre, ses délégués au contrôle exerceront leur mandat. Elle a entendu et approuvé une communication de MM Ossola et Ferry sur le camp retranché de Paris et un rapport de M. Galli sur l'Alsace occupée. Sur l'initiative de M. Léon Pasqual, la commission a adopté une motion relative à l'attribution de la croix de guerre aux évadés auxquels ne serait plus opposée la circulaire du 26 septembre 1915.

L'Active et sa Réserve versées dans les Unités de Combat

Paris, 17 janvier. — M Mourier, député du Gard, vient de déposer une proposition de loi avec demande de discussion immédiate concernant et fixant les affectations des mobilisés de l'active et de la réserve de l'armée active.

M. Mourier expose qu'à l'exception des médecins et pharmaciens il est à souhaiter que tous les officiers sous-officiers et soldats appartenant aux classes de l'active et de la réserve soient versés dans les unités combattantes.

Le Régime de l'Alcool

Paris, 17 janvier. — Le groupe de la défense paysanne de la Chambre s'est réuni sous la présidence de M. Durand. Le président a demandé au groupe d'examiner avec le plus de rapidité possible la question du régime de l'alcool. C'est en solidarisant les intérêts agricoles des régions du Nord, du Midi et de toutes les régions de la France que la question pourra être résolue. Une commission composée des représentants de toutes les régions intéressées a été désignée pour rechercher un terrain d'entente. Elle est composée de M. Daniel Vincent, Nérel, Ternois Jovalet, Vigne, Delpierre, Barthe, Marron, Malavialle, Leroy, Hubert Rouger, Paisant, Raboul, Coyrard, Peyret, Loriot, Guichard, Marc Mathis, Foucher et Dufrèche.

La commission a désigné son bureau qui est composé de MM Delpierre (Nord), président; Barthe (Midi), vice-président, et M. Foucher (Centre), secrétaire.

M. Barthe a exposé les lignes principales d'un projet d'entente entre ces régions. MM. Jourdan, Delpierre et Barthe ont été désignés pour présenter un rapport sur cette question.

Les Bénéfices de Guerre

Paris, 17 janvier. — M. Vincent Auriol va demander, au nom du groupe socialiste unifié, à interpeller le ministre des finances au sujet de l'application de l'impôt sur les bénéfices de guerre dont l'esprit et la lettre sont faussés par l'administration.

Projet d'Interpellation sur les Affaires de Grèce

Paris, 17 janvier. — A la fin de l'après-midi, on annonçait, dans les couloirs de la Chambre que M. Abel Ferry avait manifesté l'intention de déposer demain une demande d'interpellation sur les événements de Grèce et en particulier sur les conditions dans lesquelles se sont déroulés à Athènes les incidents des 1er et 2 décembre dernier. M. Abel Ferry, avant de mettre ce projet à exécution, se réserve d'en entretenir le groupe de l'Action nationale de la Chambre, qui doit se réunir dans la matinée de demain.

M. Abel Ferry, dans le cas où il donnerait suite à sa demande d'interpellation, insisterait pour que la discussion en soit fixée à après-demain vendredi.

La Réponse des Alliés à M. Wilson

Un télégramme de M. Balfour au gouvernement des Etats-Unis

Londres, 17 janvier. — M. Balfour a adressé à l'ambassadeur d'Angleterre à Washington la dépêche suivante, qui a été communiquée par ce dernier au gouvernement des Etats-Unis :

« En vous envoyant la traduction de la Note des alliés, je désire y ajouter les observations suivantes que je vous prie de transmettre au gouvernement des Etats-Unis.

» Je déduis de la teneur de la Note du président que, bien que celui-ci souhaite que la paix puisse être bientôt restaurée et qu'elle soit durable, il désire rester étranger, pour le moment du moins, aux conditions sur lesquelles cette paix devrait se faire.

» Le gouvernement anglais partage entièrement la manière de voir du président, mais il est fortement d'avis que la durée de la paix doit forcément dépendre de son caractère et qu'aucun système stable de relations internationales ne peut être bâti sur des fondations essentiellement et irrémédiablement vicieuses.

« Cela apparaît clairement quand on étudie les principaux éléments de la situation qui a rendu possible les calamités dont le monde souffre aujourd'hui. C'est d'abord l'existence d'une grande puissance assoiffée de domination au milieu d'une collectivité de nations mal préparées à se défendre, abondamment pourvues en vérité de lois internationales, mais sans organisation pour en imposer le respect et affaiblies aussi par le fait que les frontières des différents Etats et leur constitution intérieure ne s'harmonisent pas avec les aspirations des races qui les constituent ni ne leur assurent un traitement juste et égal.

» Il est manifeste que les changements à la carte de l'Europe esquissés par les alliés dans leur Note conjointe apporteraient dans une large mesure un soulagement à ce fâcheux état de choses. Je n'insiste donc pas.

» On objecte que l'expulsion des Turcs de l'Europe n'est ni logique ni convenable. Depuis de nombreuses générations, les hommes d'Etat d'une autorité universelle considèrent le maintien de l'empire ottoman comme essentiel à la paix de l'Europe. Pourquoi associer aujourd'hui la cause de la paix à un changement complet de cette politique traditionnelle ?

» La réponse est que les circonstances ont changé du tout au tout. Il est inutile de rechercher aujourd'hui si l'établissement d'une Turquie réformée, agissant dans le Levant comme médiatrice entre les races hostiles était une conception qui n'aurait jamais pu se réaliser. En supposant que le sultan fût sincère et que l'union régnât entre les puissances, il est certain que cette conception est aujourd'hui irréalisable. La Turquie des Jeunes-Turcs du Comité Union et Progrès est au moins aussi barbare et bien plus agressive que la Turquie d'Abdul-Hamid. Aux mains de l'Allemagne, la Turquie n'a pas même conservé l'apparence d'être un rempart pour la paix. Elle sert ouvertement d'instrument de conquête. Encadrés par des officiers allemands, les soldats turcs combattent actuellement dans les pays dont ils avaient été depuis longtemps chassés. Contrôlé, subventionné et soutenu par l'Allemagne, un gouvernement turc se rendit coupable en Arménie et en Syrie de massacres plus horribles que ceux que l'histoire ait jamais enregistrés.

» Même pour ces malheureux pays, évidemment, l'intérêt de la paix et les revendications des nationalités s'accordent à rendre nécessaire qu'on mette fin si possible à la domination turque sur des races étrangères et nous avons lieu d'espérer que l'expulsion de la Turquie du continent européen contribuera autant à la cause de la paix que le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, de Trente et de Trieste à l'Italie, ou tous autres changements territoriaux indiqués dans la Note des alliés.

» Evidemment, toutefois, de pareils remaniements territoriaux, s'ils peuvent diminuer les motifs de guerre, n'apportent pas une garantie suffisante contre son renouvellement. Si l'Allemagne, ou plutôt ceux des Allemands qui font l'éducation, l'opinion du pays, et dirigent ses destinées, reprenaient leur tentative de dominer le monde, ils pourraient trouver que le nouvel ordre de choses rend leur aventure plus difficile, mais non pas qu'il la rend impossible.

» Ils pourraient avoir encore à leur disposition un système politique entièrement basé sur l'organisation militaire; ils pourraient accumuler de vastes équipements militaires, perfectionner leurs procédés d'attaque de manière que leurs voisins plus pacifiques fussent abattus avant d'avoir pu se mettre en état de défense. S'il en était ainsi, l'Europe se trouverait, après la guerre, beaucoup plus pauvre en hommes, en argent et en bonnes dispositions mutuelles qu'avant la guerre; mais sa sécurité ne serait pas plus grande et les espoirs du président pour l'avenir du monde seraient plus loin que jamais d'être réalisés. »

BORDEAUX

12

Il y a un an

18 JANVIER 1916

Sur le front italien, nos alliés battent les Autrichiens près d'Oslavia et reprennent, jusqu'à l'Isonzo, le terrain précédemment enlevé par l'ennemi.

Dans la mer Noire, des torpilleurs russes ont coulé 163 voiliers turcs chargés de denrées et de munitions.

Exposition Roger Gaspard

Roger Gaspard, fils du distingué violoniste bordelais, prisonnier en Allemagne au début de la guerre, puis interné en Suisse, avait senti s'éveiller en lui une vocation devant les spectacles de misère, les êtres et les choses qu'il avait sous les yeux. Rien ne l'avait préparé à noter graphiquement ces visions.

Il s'y essaya pourtant, et ses croquis, ses études directes frappèrent l'attention des Allemands. Quelques leçons lui permirent de traduire ses impressions avec plus de sûreté. De là une très curieuse série d'aquarelles et de dessins de camps de prisonniers en Allemagne exposée, 27 bis, cours de Verdun, jusqu'à la fin janvier, de deux heures à cinq heures, au profit de la Fédération des œuvres d'assistance aux prisonniers de guerre.

Ne cherchez pas là des œuvres achevées, complètes, poussées au point, mais seulement des notations vives, justes, franches, révélant au premier regard des dons précieux. L'œil de Roger Gaspard saisit le caractère, la forme en mouvement, l'expression d'un visage — notamment dans de grandes études au fusain, — et il les fixe avec une prestesse heureuse, sobrement. Des croquis de camps, sommaires sans doute, retiennent l'attention. Quelques pages sont des estampes par la netteté du décor et la mise en place des personnages. L'étude fortifiera ces vigoureuses promesses de vrai talent.

L'humour même ne lui est pas étranger, et pour les fêtes données au camp, fêtes sportives et artistiques, Roger Gaspard a composé des affiches dont nous avons des réductions. Elles sont toutes ingénieuses et drolatiques.

Sucre fondu

Lundi après-midi, Mlle Anna Laborde, épicière à Bestennes (Landes), chargeait un commissionnaire de porter à la gare du Midi 5 balles de sucre, pesant chacune 100 kilos, qu'elle venait d'acheter chez M. Louis Augustin, rue Saint-François. Ce fut en vain que Mlle Laborde attendit, à la gare, l'arrivée du sucre et du commissionnaire.

Lasse d'attendre, elle se rendit à l'endroit habituel de stationnement du commissionnaire ; celui-ci était « en course ». On attend encore son retour.

Une enquête est ouverte par M. le commissaire de police du 8e arrondissement. Que sont devenus commissionnaire et balles de sucre ? Peut-être a-t-on réquisitionné les unes et mobilisé l'autre.

Le Feu aux Dames de France

Mercredi matin, vers trois heures, les gardiens de nuit des magasins « Aux Dames de France » apercevaient de la fumée sortant des sous-sols situés du côté de la place Puy-Paulin, à l'angle de la rue Saige. Ils avisèrent téléphoniquement les pompiers, qui arrivèrent aussitôt et attaquèrent énergiquement les flammes qui, à travers un conduit de monte-charge, avaient déjà atteint une partie du deuxième étage. Ils s'en rendirent bientôt maîtres, et on n'eut à déplorer que des dégâts assez importants, surtout à l'entresol, mais qui, sans la promptitude de secours eussent été énormes. On ignore les causes de l'incendie.

Mercredi matin, une auto-pompe était encore sur les lieux pour prévenir toute reprise.

Lugubre Découverte

Est-ce un assassinat ?

Dans la cour de la gare maritime du Médoc, on découvrait, mercredi après-midi, le cadavre d'un homme dont la mort paralysait remonter à plusieurs jours. M. Champol, commissaire de police du 1er arrondissement, informé, se rendit aussitôt sur les lieux, accompagné de son secrétaire, M. Buesac. Entre un amas de bois et un mur gisait le cadavre que l'on avait recouvert de feuilles mortes.

On transporta le corps à la Morgue, où une fois dépouillé de ses vêtements, on constata qu'il portait dans le dos plusieurs traces de coups de couteau. Dans les poches de ses habits, on trouvait des lettres écrites en espagnol qui permettent de croire qu'il s'agit d'un nommé Julien Sanchez, âgé de vingt-cinq ans.

L'hypothèse d'un crime ne semble pas devoir être mise en doute, car le corps de celui qui trouva la mort dans des circonstances encore inconnues a été caché afin de dépister toutes les recherches.

Avec le concours des inspecteurs de la brigade Leyx, M. Champol a ouvert une enquête qui permettra d'éclaircir cette mystérieuse affaire.

L'autopsie du cadavre a été confiée à M. Salesse, médecin légiste.

BIJOUTERIE CHARTIER CONJAUD SUCC^r
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

CHRONIQUE DU PALAIS

Cour d'Assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller GISBERT

Les Vols de Targon

Le 15 juillet 1915, la femme Jeanne-Amélie Quintaud, née Gourdon, âgée de vingt-six ans, domestique-cultivatrice chez M. Cursolle, propriétaire à Targon, était congédiée par son maître. Elle partit sans se faire régler les trois mois de gages qui lui étaient dus par son patron et qu'elle comptait toucher en rapportant l'après-midi une brouette qu'elle avait empruntée pour conduire sa malle chez ses parents.

Malgré sa promesse, elle ne revint pas et fit vingt kilomètres à pied pour prendre le train afin d'aller rejoindre un de ses amis, mobilisé dans la Creuse.

Le lendemain, M. Cursolle s'aperçut de la disparition de 3,400 fr., dont deux billets de mille francs, placés dans les meubles de la salle à manger où la femme Quintaud était demeurée seule avant son départ.

Sur plainte de M. Cursolle, Jeanne-Amélie Quintaud fut recherchée et arrêtée dans la Creuse. Elle nia toute culpabilité, et l'argent volé n'ayant pas été retrouvé, elle bénéficia d'un non-lieu.

M. Cursolle mourut le 3 janvier 1916. Ses héritiers s'aperçurent que divers vols étaient commis au préjudice de la succession, et ils portèrent plainte à leur tour.

On ne savait à qui attribuer ces larcins, quand, le 10 mai 1916, la femme Quintaud fut arrêtée pour un vol de lapins commis au préjudice de M. Maurin, propriétaire à Targon. Elle fut condamnée pour ce fait à un mois de prison, avec sursis, par le tribunal correctionnel de Bordeaux.

Or, les gendarmes de Targon, ayant effectué une perquisition chez le père de Jeanne Quintaud, Pierre Gourdon, âgé de soixante et onze ans, cultivateur, domicilié dans la commune, y découvrirent des lapins provenant du vol commis chez M. Maurin, et un tas d'objets provenant des vols commis au préjudice de la succession Cursolle. Il fut aisément établi que ces objets avaient été apportés par la femme Quintaud. Pour ces faits — vols simples, — Gourdon père et sa fille ont été condamnés par le tribunal correctionnel.

L'instruction, ouverte à la suite de cette perquisition démontra que les 3,400 fr. dont M. Cursolle avait constaté la disparition après avoir congédié sa domestique avaient été volés par Jeanne Quintaud et recélés par son père qui, soutient l'accusation, avait connaissance de leur origine. Il fut établi que Gourdon avait acheté à la foire de Castillon et payé comptant, pour 2,000 fr., une paire de bœufs, le 24 février 1916.

Sommé d'indiquer l'origine de ces 2,000 francs, Gourdon prétendit les avoir empruntés à un voisin, M. Bardin. Or, ce dernier affirme ne lui avoir prêté cette somme que le 12 mars 1916. Cet emprunt contracté soi-disant pour acheter des bœufs qui, en réalité, avaient été achetés et payés le 24 février et remboursé le 3 mai, avait donc pour but de donner le change.

De plus, le 19 mars 1916, Gourdon avait acheté à la vente aux enchères de la succession Cursolle divers objets mobiliers et une vache pour 451 fr. Ce même jour, il avait échangé chez M. Duplantier un billet de banque de 1,000 fr. Gourdon, interrogé sur ce point, répondit que c'était M. Bardin qui l'avait prié d'échanger ce billet : mais il est encore démenti à ce sujet par M. Bardin.

L'accusation lui reproche, en outre, une tentative de subornation d'un témoin M. Duplantier, à qui il voulait faire déclarer faussement qu'il lui avait prêté de l'argent.

Peut-être se souvient-on que cette affaire était venue devant la juridiction correctionnelle et que, nous l'avons dit en son temps, la quatrième chambre de notre cour d'appel avait admis l'incompétence. C'est donc par règlement de juges que l'affaire est venue mercredi devant le jury de la Gironde.

Les deux accusés ont persisté dans leurs protestations d'innocence.

Dix témoins entendus, requiert M. l'avocat général Zambeaux; plaide Me Peyrecave.

Le verdict est affirmatif avec écart de la circonstance aggravante (vol commis par une personne à gages) et admission de circonstances atténuantes.

En conséquence, la Cour condamne :

Jeanne Quintaud, à **un an de prison.**

Pierre Gourdon à **six mois de prison.**

COUR D'APPEL (4e CHAMBRE)

LES VOLS DE FARINES

Quatre des inculpés condamnés par le tribunal civil de Bordeaux pour vol de farines au préjudice d'une boulangère de Bègles avaient fait appel de ce jugement.

La décision des premiers juges a été maintenue en ce qui concerne les trois hommes; seule, Alice Lafourcade, rue de Patay, a obtenu le bénéfice de la loi Bérenger.

Kina Michelot
A partir du 1er février, le prix sera 2 fr. 50 le litre.

SPECTACLES

JEUDI 18 JANVIER
(Matinée)

THEATRE DES BOUFFES. — A 2 h. 30 : « La Locarde de Mimi Pinson ».

TRIANON-THEATRE. — A 2 h. 30 : « L'Enfant du miracle ».

CINÉMAS

Saint-Projet-Cinéma

« SUZANNE »

Le public assiste chaque jour, de plus en plus nombreux, aux projections de cet admirable film dramatique, qui paraîtra pour la dernière fois à Bordeaux jeudi soir. En raison de l'affluence, retenir ses places, sans aucun supplément d'ailleurs, est prudent.

Vendredi, le film sensationnel « Judex », en douze épisodes, paraîtra pour la première fois sur l'écran bordelais, en même temps qu'au Gaumont-Palace de Paris.

CINÉ-THÉATRE GIRONDIN

15-17, chemin de Pessac
JEUDI, MATINÉE ET SOIRÉE

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Espagne », parti de New-York le 8 janvier, ayant à bord 120 passagers à destination de notre port, est arrivé à Bordeaux-quai, après une bonne traversée, mercredi vers treize heures.

Deux tombolas faites à bord, à l'aller et au retour, ont rapporté la somme de 6,500 fr., qui a été versée au profit des Œuvres de guerre.

Au nombre des passagers, citons : M. et Mme W. Astor Chanler, M. le lieutenant M. Lazard, retour de mission.

Les Rescapés de la Canonnière « Surprise » rapatriés

Le vapeur « Le-Gard », venant des côtes d'Algérie, est arrivé mercredi matin à Bordeaux ; à bord se trouvaient 51 rescapés de la canonnière « Surprise », qui fut, on se le rappelle, torpillée par un pirate fin décembre dernier en rade de Funchal (Madère), en temps que la nouvelle arrivait à Bordeaux hospitalisés à la caserne de passage.

D'autre part, nous apprenons qu'une partie de l'équipage du « Kanguroo » a été rapatriée ces jours dernier à Bayonne.

MESNARD Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux)
COUVERTS ET PLATS D'ARGENT

ÉTAT CIVIL

DECES du 17 janvier

Angèle Biès-Borgne, 26 ans, boulevard du Bouscat, 61.
François Tisné-Douhabens, 50 ans, rue Traversanne, 33.
Marie Claireau, 56 ans, imp. Saint-Augustin.
Jean Thévenard, 60 ans, rue Caussan, 26.
Jules Crouvisier, 64 ans, rue Belleville, 65.
Jeanne Dufaur, 67 ans, route de Toulouse, 48.
Veuve Sendrey, 70 ans, rue des Fours, 23.
Marie Brell, 79 ans, rue Louis-Mie, 18.
Jean Graterolle, 71 ans, rue Fondaudège, 10.
Jules Degraaf, 74 ans, rue Saint-Genès, 26.
Yvonne Bissières, 77 ans, rue d'Alzon, 17.
Jeanne Hourdebaigt, 77 ans, rue Pelleport, 64.
Veuve Morère, 79 ans, rue Rénière, 14.
Veuve Biarnès, 82 ans, rue de Strasbourg, 12.

Décès militaire

Abdallah ben Mohamet, 24 ans, tirailleur marocain.

CONVOIS FUNÈBRES du 18 janvier

Dans les paroisses :

St-Bruno : 7 h. 45, M. E. Crouvisier, rue Belleville, 65. — 3 h. 45, M. J. Charbonnier, rue Blanchard-Latour, 30.
Notre-Dame-des-Chartrons : 8 h., Mme M. Cruger, rue Camille-Godard, 75.
St-Paul-St-François : 8 h. 45, M. J. Grangey, rue Buhan, 16.
St-Seurin : 8 h. 45, M. J.-B. Thévenard, rue Caussan, 26. — 9 h. 45, Mlle Y. Bissières, rue d'Alzon, 17.
Ste-Eulalie : 10 h. 45, Mme S.-C. Brell, rue Louis-Mie, 18. — 3 h. 15, Mme veuve Biarnès, rue de Strasbourg, 12.
St-Rémy : 1 h. 30, Mme veuve L. Marcheval, rue Audubert, 14.
St-Michel : 1 h. 45, M. F. Bouhabens, rue Traversanne, 33 bis. — 2 h. 30, M. B. Bru, rue Saumenude, 10. — 3 h. 30, Mme veuve Sendrey, rue des Fours, 23.
Sacré-Cœur : 1 h. 45, M. J.-M. Lalané, rue d'Aubidey, 62. — 2 h. 45, Mme P. Hourdebaigt, rue Pelleport, 64.
Ste-Geneviève : 1 h. 45, Mme J. Gamot, route de Toulouse, 46.
St-Augustin : 2 h. 30, Mme Claireau, impasse Saint-Augustin.

Convois militaires :

10 h., M. L. Darribehaude, rue du Hâ, 17.
1 h., M. F. Lafon, hôpital militaire.
1 h., M. Abdallah ben Mohamet, r. de Nuits, 31.

Autres convois :

7 h. 45, M. T. Pelort, rue Judaïque, 131.
8 h., M. P.-A. Larroumanie, rue Terre-Nègre, 95.
11 h., Mme veuve Pardiac, porte du cimetière.
4 h., Mlle M. Conan, hôpital Saint-André.

CONVOI FUNÈBRE M. B. Lousteau, M. H. Lousteau (sergent aviateur) et Mme H. Lousteau; M. R. Lousteau (sergent aviateur), Mme veuve Lobis, Mme veuve L. Lousteau et sa fille (de Nay), M. et Mme Courtade, les familles Maraval, Bignolle, Violleau, Cazadebeig, Caussade prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme B. LOUSTEAU, née LOBIS,

leur épouse, mère, belle-mère, fille, belle-sœur, tante et cousine, qui auront lieu le vendredi 19 courant, en l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, 13, rue de Lalande, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 181, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme Georges Grateroile, Mlle Magdeleine Grateroile, M. Gabriel Loste (aux armées), Mme Gabriel Loste, MM. Henri et Christian Loste, le capitaine Hre Maurice Grateroile et Mme Maurice Grateroile, Mme Raymond Grateroile, M. Henri Grateroile (aux armées), M. René Grateroile, maréchal des logis au 10e groupe de remonte; Mlle Marguerite Grateroile, Mme Tandeau de Marsac, ses enfants et petits-enfants; M. et Mme Romain Grateroile, le R. P. Grateroile, de la Cie de Jésus; les familles de Lacroze de Lavaletta, Uzac de Lanefranque, Léon Grateroile, Camille Brulle, Larré, Lemarchand, Letanneur, Grangeneuve, Yzard et de Sèze prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Georges GRATEROLLE,

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le vendredi 19 courant, en l'église Notre-Dame, à dix heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 10, rue Fondaudège, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

Pompes funèbres générales, 181, c. Alsace-Lorraine.

THÉ CHAMBARD Le meilleur PURGATIF

CONVOI FUNÈBRE M. Saint-Cyr Breil, avocat; M. Rémy Chenebaux, payeur aux armées (au front), et Mme Rémy Chenebaux; Mlle Madeleine Chenebaux, M. André Chenebaux, M. Joseph Léonard-Chalagnac, professeur agrégé au lycée de Bordeaux, et Mme Joseph Léonard-Chalagnac et leurs enfants; M. et Mme Gustave Colombier et leurs enfants, M. Jean Albigot, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Jean Albigot et leurs enfants; Mlle Irène Albigot, les familles de Carrère, Saint-Béarn, Prouho, Ebrard, Chenebaux, Guilliod prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Saint-Cyr BREIL,
née Marie-Louise-Gabrielle PROUHO,

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, tante, cousine germaine, cousine et amie, qui auront lieu le 18 janvier, en l'église Ste-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, 18, rue Louis-Mie, à neuf heures trois quarts, d'où le convoi funèbre partira à dix heures un quart.

A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Rabastens (Tarn).

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 181, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme J. Degraaf, M. et Mme M. Ruffier-Méray, capitaine H. Varon (aux armées) et Mme H. Varon, lieutenant J. Vachellerie (aux armées) et Mme J. Vachellerie, docteur J. Vitrac, médecin-chef (aux armées), Mme J. Vitrac; brigadier M. Ruffier-Méray (au front), MM. G. Vachellerie (aux armées), H. Vachellerie, A. Varon, Mlles D. Vachellerie, S. Ruffier-Méray, M. Varon, J. Vitrac; MM. J.-L., A. et E. Vitrac; Mme A. Bonnefon, M. et Mme C. Guillard, Mme Delvallée et ses enfants, sergent Bouytaut (au front) et sa fille, M. et Mme M. de Landas et leurs enfants, M. G. Renard, capitaine Rozier (au front), Mme Rozier leurs enfants; Mmes F. Marin, M.-E. Montré; A. Montré (au front), Mme A. Montré et leur fille, Mme et Mlle Ambrody (de Pau), M. et Mme E. Potron, M. Dombrowski et son fils (au front), M. et Mme P. Bailly et leurs enfants, le Conseil d'administration et le Personnel des Etablissements Degraaf et Bégué prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jules DEGRAAF,

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, cousin et ami, décédé dans sa 75e année, muni des sacrements de l'Eglise, qui auront lieu le vendredi 19 courant, en l'église Saint-Nicolas.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de Saint-Genès, 26, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 181, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. Irénée-Jean Gamot; les familles Pallain, Congalinon, Meynardi de Laveysse, Pascal et Dufaur prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Jean GAMOT,

leur épouse, belle-sœur, tante et cousine, qui auront lieu le 18 janvier 1917, en l'église Sainte-Geneviève.

On se réunira à la maison mortuaire, 46, route de Toulouse, à une heure un quart, d'où le convoi partira à une heure trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 181, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. Emile Biès et ses enfants, Mme veuve Maumet et ses enfants, M. et Mme Biès, les familles Saugnac, Dupouy, Péducas prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Hélène BIÈS,

qui auront lieu le jeudi 18 courant, dans l'église du Bouscat.

On se réunira à deux heures, boulevard du Bouscat, 61, d'où le convoi funèbre partira à deux heures et demie.

REMERCIEMENTS ET MESSES

Mme Emile Lefranc, M. et Mme Albert Lefranc, M. et Mme Maurice Lanneluc-Sanson et leurs enfants, Mme Fernand Lanneluc-Sanson et ses enfants, Mme Gabriel Lanneluc-Sanson (de Bourg) et ses enfants, M. Henri Pommereau et ses enfants, M. Gaulier, M. et Mme de Courmnaud et leur fille, Mme Gustave Hameau et ses enfants remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Henri LEFRANC,

ainsi que toutes celles qui leur ont donné des marques de sympathie en ces douloureuses circonstances, et les informent que toutes les messes qui seront dites le vendredi 19 janvier, dans la basilique Saint-Seurin, seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

En raison des événements, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. Léopold Poutays, ingénieur E. C. P., lieutenant commandant de compagnie (au front), Mme L. Tach, Mme L. Poutays, Mlle Tach, médecin vétérinaire; Mlle Antoinette Poutays, M. Pierre Poutays, M. André Tach, aide-major (au front), les familles Bernard, Meysan, Rivière, Léglise, Turpaud remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve G. POUTAYS,

ainsi que celles qui leur ont donné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance et les informent qu'une messe sera dite le samedi 20 janvier, à neuf heures, dans l'église de Saint-Martin-de-Sescas.

La famille y assistera.

Dans la Banlieue

Le Bouscat

BUREAU DE BIENFAISANCE. — A l'unanimité des membres présents, le 13 janvier, M. Antoine a été nommé vice-président et M. Paul Frican renommé ordonnateur.

ECOLE DES GARÇONS. — Mlle Henry, après un court stage à l'école des filles, vient d'être nommée intérimaire à l'école des garçons.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 17 janvier

Montée en rade :

Dernes, st. norv., c. X..., de Tonnay-Charente.
George-Fisher, st. ang., c. X..., de Cardiff.
Le-Gard, st. fr., c. X..., d'Algérie.
Espagne, st. fr., c. X..., de New-York.

PAUILLAC, 17 janvier

Monte :

Thérèse-et-Marie, st. fr., c. X..., de Dunkerque.

Aux appontements :

Penistone, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Cromarty, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Breton, st. fr., c. X..., de Saint-Nazaire.
Gorlitz, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Mollère, tr.-m. fr., c. X..., de Buenos-Ayres.
Discovery, st. ang., c. X..., d'Amérique.

Rade de montée :

La Gascogne, st. fr., c. X...
Edgar Murdock, tr.-m. an., c. X...
Erick-Cavert, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Flora, st. dan., c. X..., d'Angleterre.
Homecourt, st. ang., c. X..., d'Amérique.
Merwyn, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Boonai, st. ang., c. X..., de Dito.
Cantabria, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Hirondelle, st. ang., c. X..., de Londres.
Amboto-Mendi, st. esp., c. X..., d'Angleterre.
Renée-Marthe, st. fr., c. X..., de dito.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 17 Janvier

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies et des neiges sont tombées sur l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 12mm d'eau à Biarritz, 6 à Port-Vendres, 4 à Dunkerque et au Havre, 3 à Besançon, 1 à Paris. Ce matin, le temps est généralement nuageux ou brumeux; on signale de la neige dans le Nord-Est, de la pluie dans le Nord et l'Ouest.

La température a baissé dans nos régions du sud et de l'est; elle a monté dans l'ouest. Le thermomètre marquait ce matin : —12 à Gap, —4 à Clermont-Ferrand, —3 à Belfort et à Lyon, —1 à Paris, à Nantes et à Toulouse, 1 au Havre, à Brest et à Toulon,